



Charte de responsabilité sanitaire des campeurs

Dans le contexte du COVID-19, la présente charte de responsabilité formalise le contrat que chaque campeur (et intervenant extérieur) s'engage à respecter lors de sa venue au sein du camping Les Rives de la Mayenne à Montreuil-Juigné.

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir de symptômes liés à la Covid-19 (toux, perte d'odorat et de goût, fièvre...)

- 1) Je m'engage à **ne pas me déplacer dans le camping** si je présente des **symptômes** COVID-19 et/ou si ma température corporelle est supérieure ou égale à 38 degrés en l'absence de prise de médicaments type paracétamol et à en informer le personnel du camping.
- 2) Je m'engage à **respecter scrupuleusement les mesures sanitaires** (gestes barrières, distanciation sociale), à respecter les jauges affichées dans les espaces communs, et à porter mon masque dès mon entrée dans l'accueil du camping et dans les sanitaires.
- 3) Je m'engage à ne pas me rassembler avec d'autres personnes du camping à plus de 10 personnes (il en va de même pour tous les espaces publics).
- 4) Je m'engage à ne pas faire venir de personnes extérieures au camping
- 5) Je m'engage à **me laver les mains avant et après chaque passage dans les lieux communs.**
- 6) Je m'engage à **laisser propre les équipements des lieux communs** (lavabos, douches, toilettes...) **après chaque passage.**

J'accepte les règles définies par la présente charte et **engage ma responsabilité en cas de non-respect de ces consignes de sécurité.**

NOM :

Prénom :

Date :

Signature précédée de « Lu et approuvé » :